

Phases 1 et 2 - Plan d'ensemble - 1/500



Diagnostic et enjeux

La Coudre, hier village viticole et agricole accroché au pied du Jura tel un promontoire en terrasses entre lac et montagne, aujourd'hui entité absorbée dans le tissu urbain neuchâtelois est en quête d'identité.

Déjà divisée par une topographie chaotique, La Coudre s'est trouvée au fil de son urbanisation et de par sa fusion avec Neuchâtel des années 30 dominée par l'axe traversant Neuchâtel-Gare / Saint-Blaise. Le trafic routier a fait perdre à l'espace public sa lisibilité spatiale que fonctionnelle ainsi que son unité et son caractère, au détriment des habitants et usagers. Une situation qu'on retrouve aux Portes-Rouges ou à Hauderive. Sa position en promontoire sur Neuchâtel et le lac et la qualité de son patrimoine bâti sont des potentiels à réactiver en tissant des liens avec les écoles, le funiculaire et les commerces qui dynamisent et animent La Coudre. Par sa volonté d'harmonisation et de mise en cohérence transverse des espaces publics, le projet place en faveur d'une centralité appesée et fédératrice, au profit des mobilités douces et de la cohésion sociale.

Proposition d'aménagement

A l'échelle territoriale, le projet permet d'affirmer La Coudre comme un événement sur l'axe de l'identifiant pour ce qu'il est : une traversée de village. Celle-ci se caractérise par la mise en place d'une Zone 30 avec seuils d'entrée et de sortie accompagnée d'un projet de signalisation unifiant par le revêtement la chaussée et les différents espaces de part et d'autre de la rue de la Dîme.

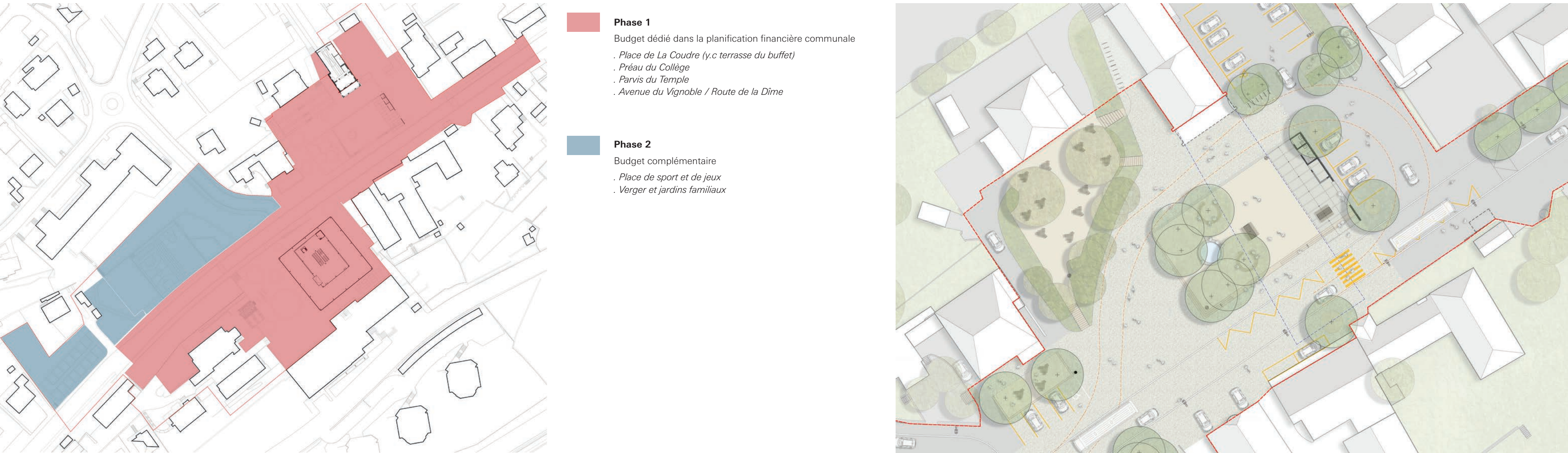
Au final, toutes étapes réalisées, la centralité de La Coudre s'articule autour de cinq espaces : la place de La Coudre, lieu de rencontre et d'activités (commerces, terrasses, funiculaires), le préau du Crêt-du-Chêne, à la fois cour d'école et place intergénérationnelle orientée vers le lac, le parvis du Temple comme nouvel espace dédié à l'accueil des fêtes, la place de sports et de jeux pour petits et grands et enfin le verger avec les jardins familiaux. Ces espaces s'organisent en plateaux selon un système de murs et murets rappelant ceux des vignes, éléments identitaires et fonctionnels du lieu.

Cette centralité s'affirme également au travers du concept « mobilité et accessibilité ».

Après franchissement des seuils, l'espace de la chaussée se partage entre tous les usagers (T.M., T.P., cyclistes et le gabarit propre de la rue de la Dîme se resserre à 5.50 mètres. Les automobilistes sont invités à parquer leur véhicule en amont des entrées de la Zone 30, dans l'un des 3 parkings à usage public (40 places) : le parking du Temple, le parking de la place de sports et de jeux ou le parking de la place de La Coudre. D'autres places à usage privé dédiées aux commerces, au collège ou au Temple (20 places) viennent compléter l'offre, soit au total 60 places (contre 58 existantes).

Afin de maintenir une cohérence avec l'axe fort de mobilité, des séquences d'alignement d'arbres s'accompagnent en entrée et en sortie de la centralité, dans la continuité de l'Avenue du Vignoble et le prolongement du futur projet d'aménagement des Portes-Rouges, l'encadrant ainsi à l'échelle de l'agglomération.

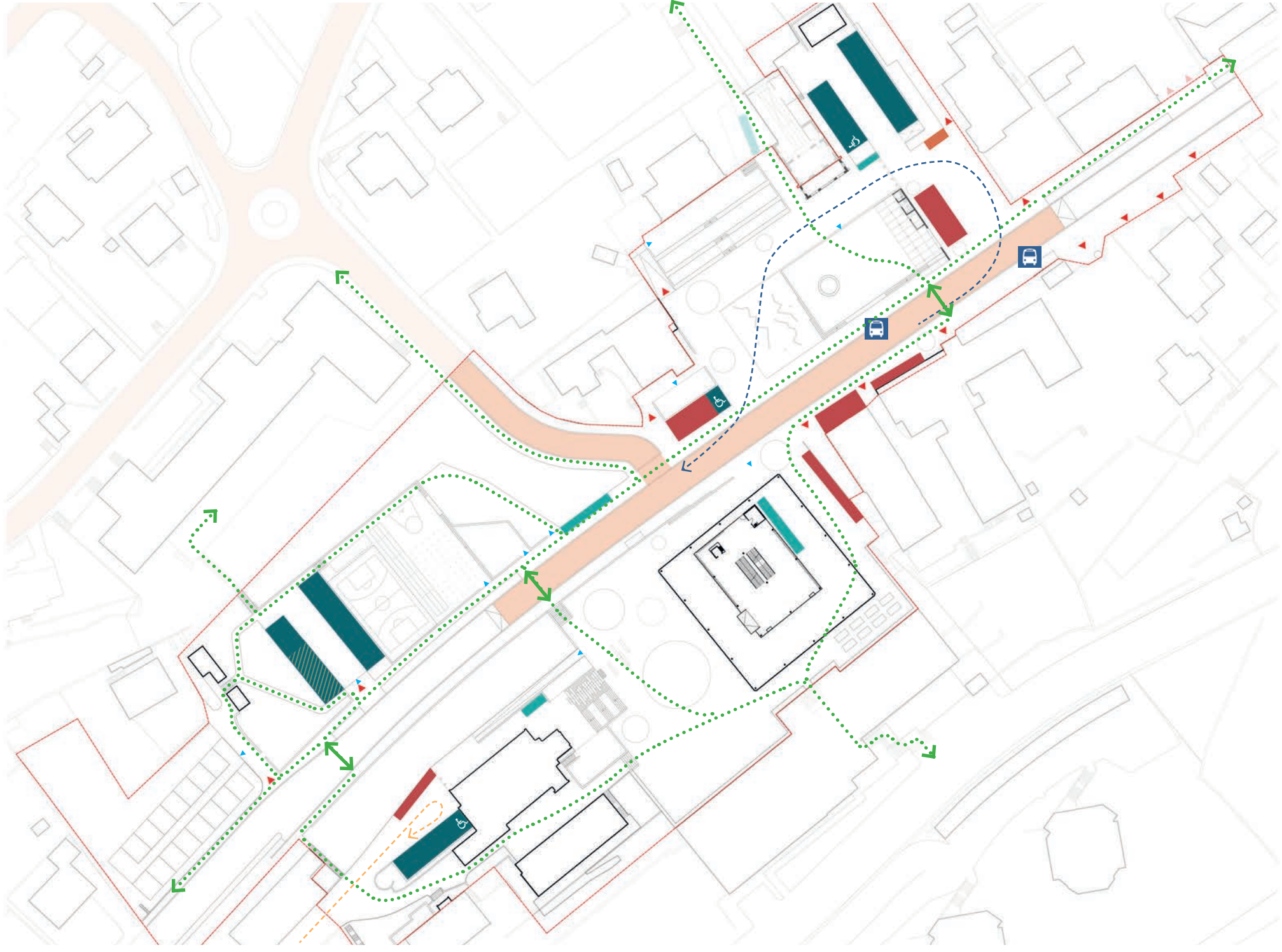
Phasage



Plan du projet avec le maintien du bien-fond n°2726- 1/500

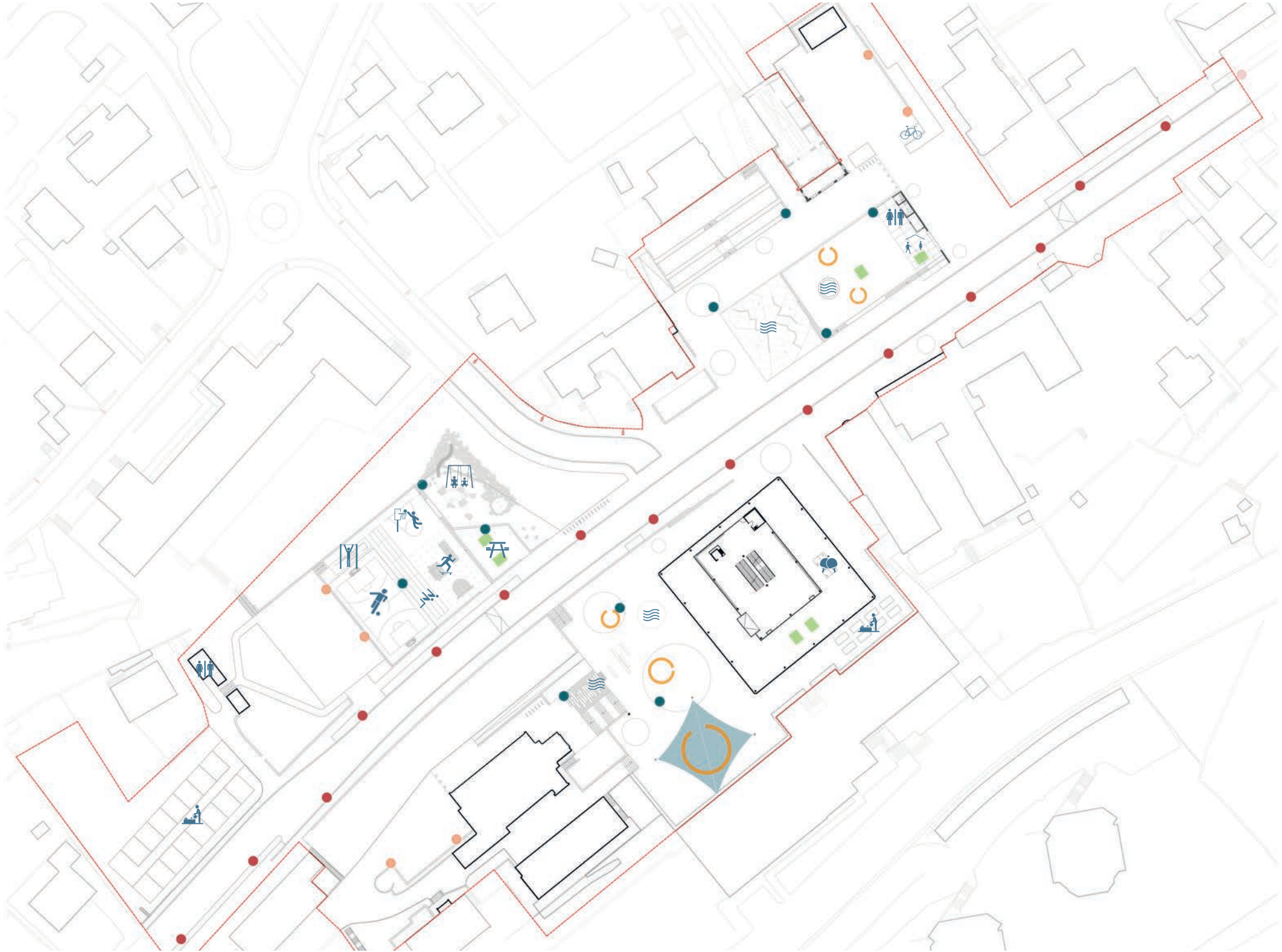


Mobilité et accessibilité - 1/1000



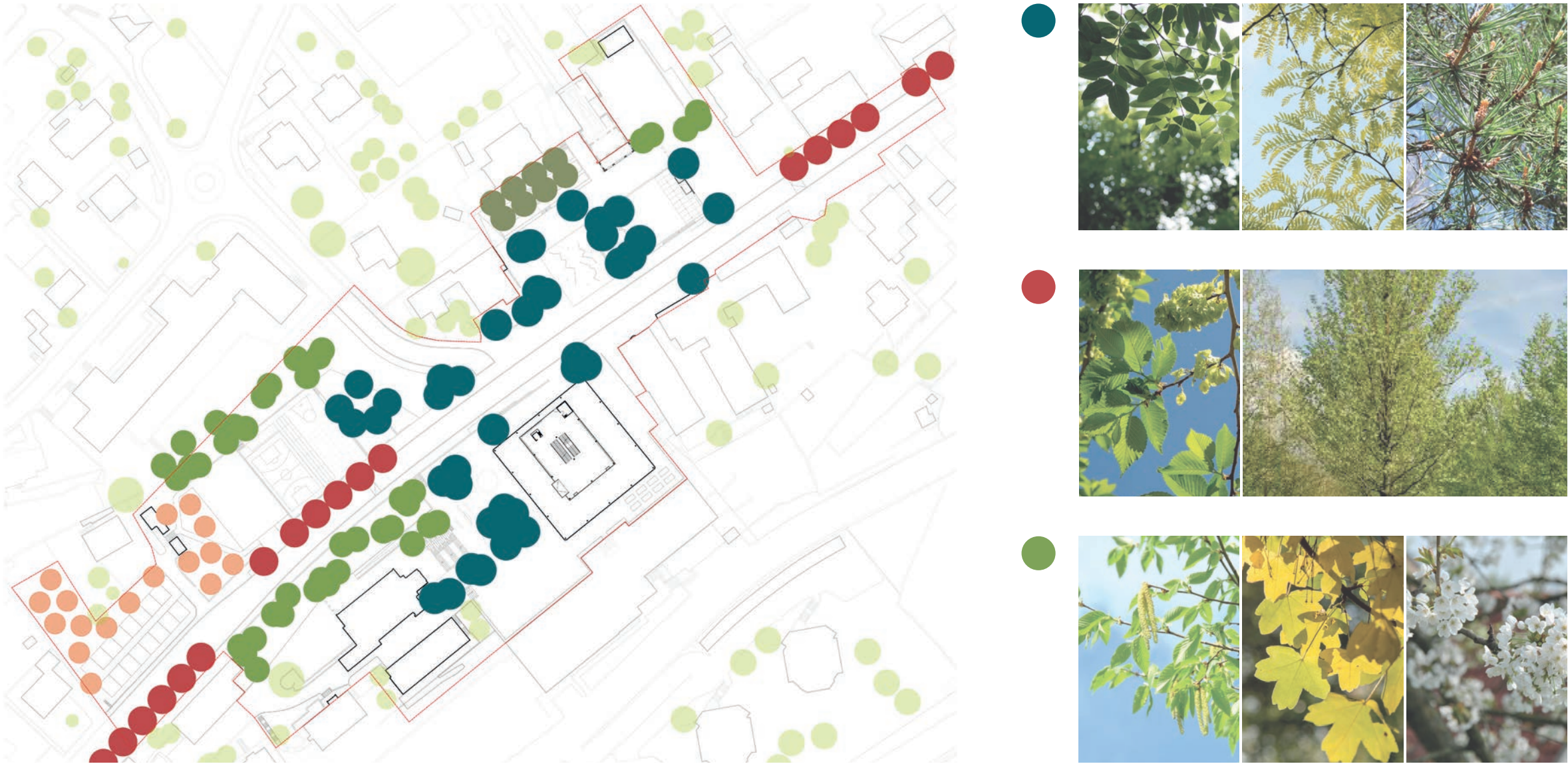
- Transport individuel motorisé**
- Zone 30 km/h
 - Nouvelle voie sans issue
 - Accès privés
- Transport public**
- Arrêt de bus
 - Giration bus
- Mobilité douce**
- Axe piéton majeur
 - Traverse piétonne
 - Accès PMR
- Stationnement**
- Stationnement à usage public (40 places dont 5 DM et 3 PMR)
 - Stationnement à usage privé (20 places)
 - Stationnement vélo (90 places dont 15 pour VTT)
 - Stationnement 2RM (5 places)

Équipements et éclairage - 1/1000



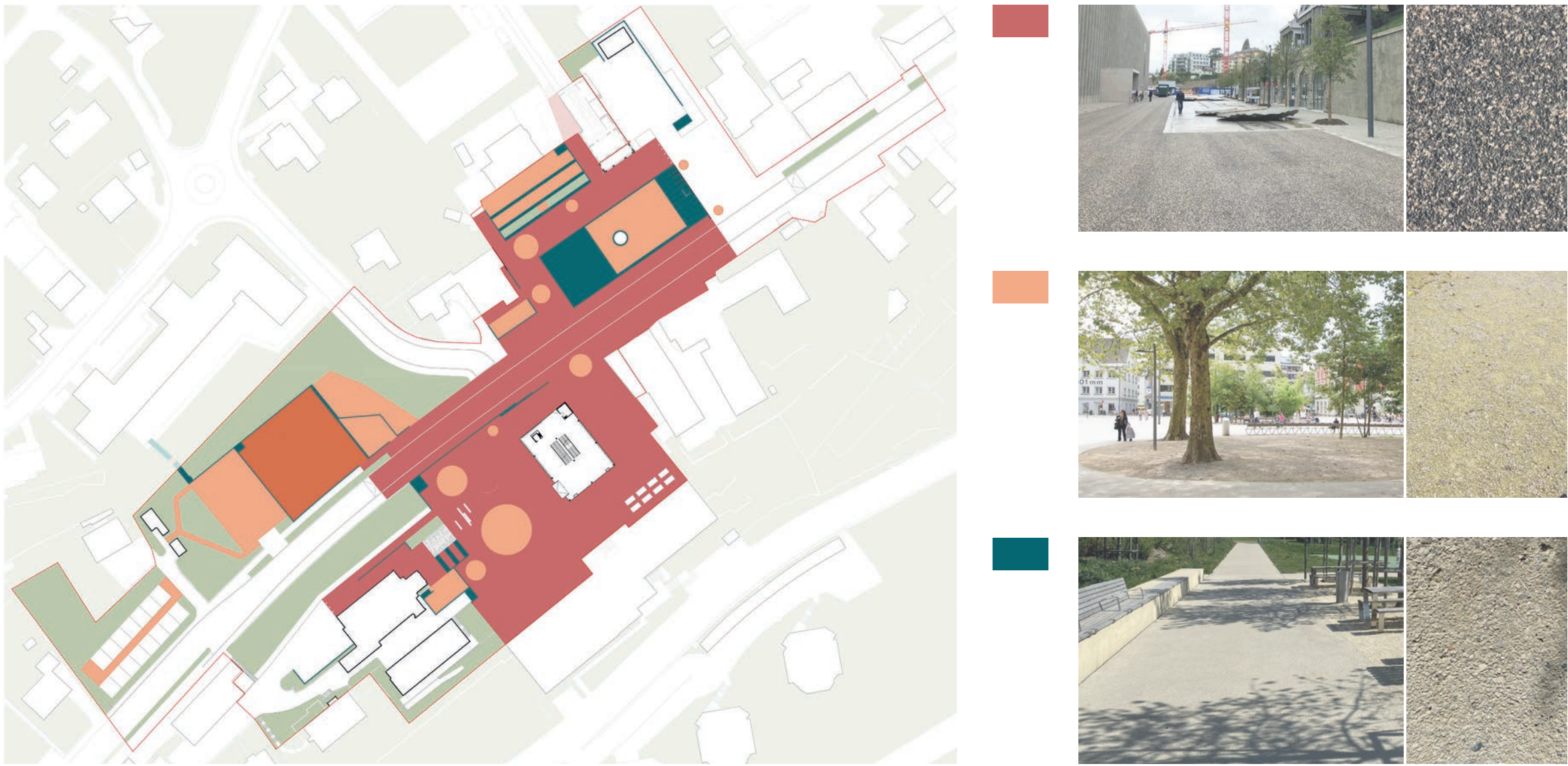
- Équipements**
- Terrain multisport
 - Street workout
 - Skate Park
 - Piste d'athlétisme
 - Basket
 - Ping-pong
 - Fontaine / jeux d'eau
 - Place de jeux
 - Potagers
 - Aire de pique-nique
 - WC
 - Couvert
 - Station de lavage vélo
 - Banc circulaire (avec ou sans dossier)
- Éclairage**
- Luminaire de place
 - Mds + spots directionnels - Hauteur 6m - Température 3000K
 - Luminaire de rue
 - Candélabre double tête - Hauteur 6m - Température 3000K
 - Luminaire de parking
 - Candélabre simple - Hauteur 3.5m - Température 3000K

Végétation



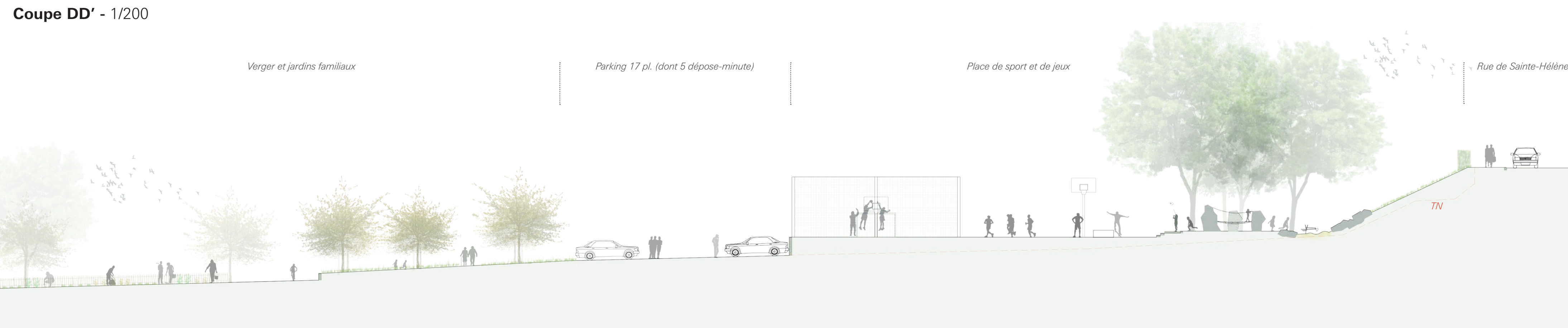
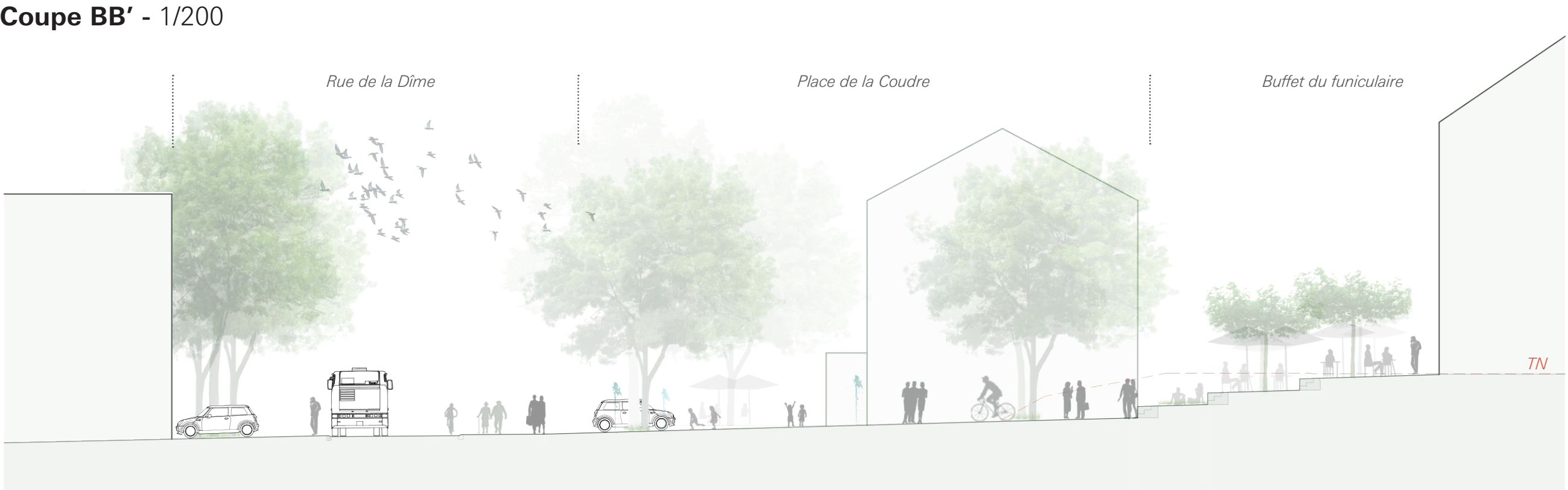
- Groupe ou solitaire en tige (h. 10-15m)**
- Faillage composée et structure persistante
Sophora du Japon, Févier d'Amérique et Pins sylvestre
- Alignement en séquence (h. 10-15m)**
- Orme de Hollande, Lobl
- Groupe de cèpes (h. 8-10m)**
- Charme-houblon, Erable champêtre et Cèdre des oiseaux
- Mail taillé (h. 4-6m)**
- Platanus en plateau / Mûrier à feuille de platane
- Verger (h. 4-6m)**
- Variétés patrimoniales locales (Récompense)
Pomme des Falys, Pêche Andréa, Riche de Vigne

Revêtements



- Revêtement unique traversant**
- Enrobé granulé (mélange de graviers blancs et noirs)
- Espaces plantés**
- Revêtement perméable stabilisé - Grosse (Gravier-gras du Jura)
- Place de sport**
- Enrobé coloré
- Talus**
- Prairie extensive
- Place d'eau, murs et muret-stages**
- Béton teinté avec traitement de surface





Ambiances

Le préau du Crêt-du-Chêne



Le place de jeux de l'ancienne carrière



La Place de La Coudre

